



Suspension de permis et Erreurs

Par Mccc

Bonjour à tous,

Je me permets de vous contacter aujourd'hui car j'ai été intercepté pour grand excès de vitesse et je suis à présent sous suspension de permis de conduire or j'ai relevé plusieurs incohérences dans le courrier du préfet qui m'informait de la suspension de celui-ci.

1 - L'heure indiquée est erronée (plusieurs heures de différences)

2 - Les champs suivants ne sont pas remplis :

Date de notification

Permis retiré le

Date à partir de laquelle l'intéressé pourra obtenir un titre de conduite

Et dans le cadre réserve a l'administration rien n'est rempli non plus.

Aussi je voulais savoir si certains d'entre vous avaient déjà été dans cette situation et s'il y avait des moyens de recours ou d'annulation de la procédure. Mon permis étant l'un de mes outils de travail, vos réponses me seront très bénéfiques.

Bien cordialement,

M.C